



A LIRE

Vers une réduction
souhaitée de la
vitesse en centre
bourg

PAGE 6



Dans l'édito du bulletin de février, j'indiquais que l'année 2023 serait une année riche en réflexions et concertations.

Cette concertation avait d'ailleurs débutée dès 2022 par l'enquête sur la sécurité routière et la réunion publique. Concernant la sécurité routière et la volonté de faire ralentir la vitesse, nous allons passer en phase de test sur la rue du Général de Gaulle en créant des chicanes. Nous allons également prendre un arrêté afin de limiter la vitesse à 30 km sur le plein centre bourg. Vous retrouverez sur ce bulletin les explications et plans.

Ces derniers jours nous avons également été à la rencontre des habitants en assurant une permanence sur la place de l'église le samedi 25 mars afin de recueillir vos observations et idées sur nos différents équipements et points à améliorer en terme d'aménagement urbain.

Enfin lundi 3 avril, nous avons rencontré les commerçants et artisans en présence des différents organismes : chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, TAG56 (Trajectoires Agiles accompagnement des créations d'entreprises en réponse aux besoins sociétaux), de Pontivy communauté, des cabinets d'études. Cette réunion dont l'objectif principal était la restitution des travaux menés sur l'activité commerciale a permis également de réfléchir aux possibles orientations pour dynamiser le centre bourg.

Nous continuerons à vous rendre compte des avancées sur ces différentes études extrêmement importantes. Je pense d'ores et déjà à une réunion publique après l'été.



Jean-Luc LE TARNEC

AVIS DE LA MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE - RAPPEL

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
 Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14 h à 18 h 30
 Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2007 sont invités à se présenter en Mairie.



INFORMATION GENDARMERIE

Que faire en cas de perte / vol de document officiel ?



PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
 SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
 LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
 10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
 HORAIRES D'OUVERTURE
 DU LUNDI AU VENDREDI
 DE 9 H À 12 H
 DÉPART DU COURRIER TOUS LES JOURS
 À 15 H
 LE SAMEDI À 11 H 30
 TÉL. 02.97.07.10.64



**PARUTION DU PROCHAIN
 BULLETIN MUNICIPAL
 FIN JUIN-DÉBUT JUILLET**



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 février à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLIERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absente excusée représentée : Sophie PETRO pouvoir à Jean-Michel LETELLIER

Absent excusé : Corentin PEDRO

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 17

Secrétaire de séance : Corine LAMOUR

PROJET CONTAINERS : PRÉSENTATION

M. Jean-Michel LETELLIER, adjoint, présente le projet d'installation de containers déchets sur le territoire communal.

Il rappelle que l'ensemble des points de collectes situés en agglomération seront remplacés. Nous passerons de 40 containers à 14 dont les emplacements retenus par la commission travaux ont été validés par les services de Pontivy Communauté :

·Colonnes enterrées : rue Laënnec et rue Saint-Clair

·Colonnes semi-enterrées : Rue Düringer (restaurant scolaire)

·Colonnes aériennes : Rue du Clos Christophe (Résidence du Lac), Pérozan, Parking du Foyer, rue du Passoué, stade municipal, château d'eau, parking Jo et Carmen, rue des Moulins, Rochefontaine, Pôle santé, rue du Beau Soleil.

Le coût de ce projet s'élève à 10 000 €.

L'installation débutera en septembre prochain.

INDEMNITÉS ÉLUS

Suite à La prise de fonctions de M. Jean-Michel LETTELLIER, en tant que 4ème adjoint, Monsieur le Maire propose une nouvelle répartition des indemnités des élus sans augmentation de l'enveloppe globale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

TRANSACTION DE TERRAIN

Monsieur le Maire présente la demande d'acquisition de terrain faite au lotissement « Résidence le Clos Neuf » par M. QUINTIN François et Mme LE DROGO Laura pour le lot n° 4 d'une contenance de 683 m².

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette cession de terrain.

RETOUR ENQUÊTE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Monsieur le Maire présente les résultats de l'enquête « Petites Villes de Demain ».

L'objectif étant d'associer les habitants et usagers de la commune à la construction du projet de revitalisation de centre bourg. La première étape de ce travail de co-construction a consisté à diffuser un questionnaire permettant d'identifier les besoins et attentes des habitants et usagers de la commune.

Ce questionnaire a rencontré un fort succès avec plus de 130 contributions enregistrées.

RECRUTEMENT AGENTS

M. Cédric JOSSO fait un point sur le personnel communal :

- Suite à la parution de l'offre d'emploi pour le poste d'agent technique, en remplacement de Mme Michelle EBRARD, la candidature de Mme Valérie COBIGO a été retenue. Elle est recrutée en tant qu'agent contractuel pour une durée hebdomadaire de service de 20/35ème et a débuté ses fonctions au 1er février 2023.
- Mme Béatrice ROBIC, aide-cuisinière, fera valoir ses droits à la retraite au 1er mai 2023. Il convient de réfléchir à son remplacement et il propose à cet effet de lancer prochainement une offre d'emploi.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces deux décisions.

RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

M. Cédric JOSSO rappelle que l'ensemble des agents de la collectivité bénéficient d'un régime indemnitaire nommé RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Il est composé de deux parts. L'une liée aux fonctions dénommée IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et l'autre liée aux résultats dénommée CIA (complément indemnitaire annuel).

Suite à l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial du Centre de Gestion en date du 31 janvier 2023, M. JOSSO propose de valider la révision du RIFSEEP proposée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la révision du RIFSEEP.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023-2027

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, les Caisses d'Allocations Familiales organisent leurs nouvelles modalités d'interventions à l'échelon des territoires par le biais de la Convention Territoriale Globale.

La Convention Territoriale Globale qui constitue désormais le cadre général de contractualisation entre les Caisses d'Allocations Familiales et les collectivités locales a pour vocation d'intégrer l'ensemble des dispositifs et financements apportés par la branche famille sur les territoires.

La Convention Territoriale Globale doit permettre de répondre aux objectifs de la branche famille : aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ; faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ; créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ; accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Convention Territoriale Globale mise en place à l'échelle du territoire de Pontivy Communauté pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

• CIAS et création d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile

Depuis plusieurs mois, une réflexion a été entamée par Pontivy Communauté et les communes concernées autour d'un regroupement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) publics. En effet, la préservation et le développement de ces services de proximité sont essentiels pour le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie.

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 6 décembre 2022, a décidé d'élargir la définition de l'action sociale d'intérêt communautaire, confiée au CIAS, pour y inclure à compter du 1er avril 2023, la gestion d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile prestataire intercommunal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision.

• Rapport de la CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Pontivy Communauté s'est réunie pour procéder à l'évaluation des charges dans le cadre de la mise en œuvre du service commun (Autorisation droit du sol - ADS).

Ce rapport de la CLECT, validé par le conseil communautaire réuni le 6 décembre 2022, doit être approuvé par délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

RÉFORME DES ACTES ADMINISTRATIFS : CHOIX DE LA PUBLICITÉ

La réforme de la publicité des actes est entrée en vigueur au 1er juillet 2022.

Depuis cette date, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel doit être assurée sous forme électronique, sur le site internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, les modalités de publicité des actes de la commune :

- Soit par affichage
- Soit par publication sur papier
- Soit par publication sous forme électronique.

Il est proposé au Conseil Municipal de choisir la publicité par affichage en mairie.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

TRAVAUX VOIRIE

Dans le cadre du programme voirie 2023, M. Jean GUILLO, conseiller municipal délégué, a effectué un état des lieux du réseau communal de voirie avec les services de Pontivy Communauté.

Les secteurs suivants ont été retenus : Kerbourhis, Keroyard, La Villeneuve et le Moulin de Ferrand

L'estimatif des travaux s'élève à 55 000 € HT.

Un dossier de demande de subventions sera déposé auprès du Département et de Pontivy Communauté.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme voirie 2023 proposé.

En partenariat avec l'association morbihannaise Unis pour l'Ukraine 56, la mairie de Régigny organise une nouvelle collecte au profit des Ukrainiens qui ont si cruellement besoin de l'aide humanitaire.

L'association, créée au tout début du conflit, a déjà envoyé plus de 1000 m3 d'aide humanitaire principalement dans l'Est de l'Ukraine (Dnipro, Kharkiv, Soumy, Kherson, Poltava, Backmout, région de Zaporizhzhya, etc.). Le dernier camion de 100 m3, qui est parti de Lorient, a traversé toute l'Ukraine et a permis de livrer deux hôpitaux à Kryvyi Rih et à Dnipro. Le reste de l'aide a été envoyé vers deux hôpitaux mobiles et à des habitants de la zone de front.

Quand ce sont des transporteurs français, les camions arrivent à la frontière polonaise. Leur chargement est ensuite pris en charge par les contacts ukrainiens et transporté jusqu'à leurs destinataires.

Grâce notamment à la présidente de l'association, Yulia Le Gentil, qui était médecin gynécologue en Ukraine et qui est restée en contact avec le milieu hospitalier (Chefs de service) et médical ukrainien, les membres de l'association sont informés en temps réel des besoins formulés par les partenaires sur place. Par ailleurs, ils reçoivent chaque semaine les preuves de ces réceptions via des photos, vidéos et messages d'Ukrainiens et s'assurent ainsi de l'utilité de ces envois.

Vous trouverez ci-dessous le détail des dons possibles :

2 Médical (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Fauteuils roulants
- Orthèses diverses (Colliers cervicaux, appareils de correction orthopédique de l'épaule, du coude, orthèses de main ou de poignet, ceintures médico-chirurgicales et corsets orthopédique, orthèses élastiques de contention des membres, etc.)
- Tout type de pansements
- Bandages,
- Désinfectant
- Compresses
- Aliments hyper protéinés, aliments de régime particulier
- Masques chirurgicaux adultes et enfants/Masques FFP2
- Tensiomètres/Oxymètres
- Etc.

4 Divers

- Réchauds
- Groupes électrogènes/stations d'énergie
- Couvertures de survie
- Lampes de poche / Lampes frontales / piles / bougies / allumettes / briquets / allume-gaz
- Coloriages/Crayons noirs et de couleur/gommes/taille-crayons
- Jouets de petites dimensions de préférence sans pile (attention pas de maîtrise de la langue française)

1 Alimentation

Tout produit alimentaire facile à transporter, date de péremption longue, pas de produits frais

- Conserves boîtes métal à ouverture facile (repas complets avec protéines de préférence)
- Soupes en brique
- Fruits secs/Compotes
- Barres énergétiques
- Gâteaux secs/tablettes de chocolat
- Pâtes/riz
- Lait en poudre
- Thé/café/cacao/tisanes
- Aliments pour bébé

3 Hygiène

- Couches/lingettes bébé/hygiène bébé
- Serviettes hygiéniques
- Protections adultes jetables/changes anatomiques
- Savons/gels-douche
- Dentifrice/brosses à dents
- Lessives/savons



**MAIRIE
DE RÉGIGNY**

Dépôt possible aux jours et heures d'ouverture de la mairie indiqués page 2.

ZOOM SUR LES TRAVAUX

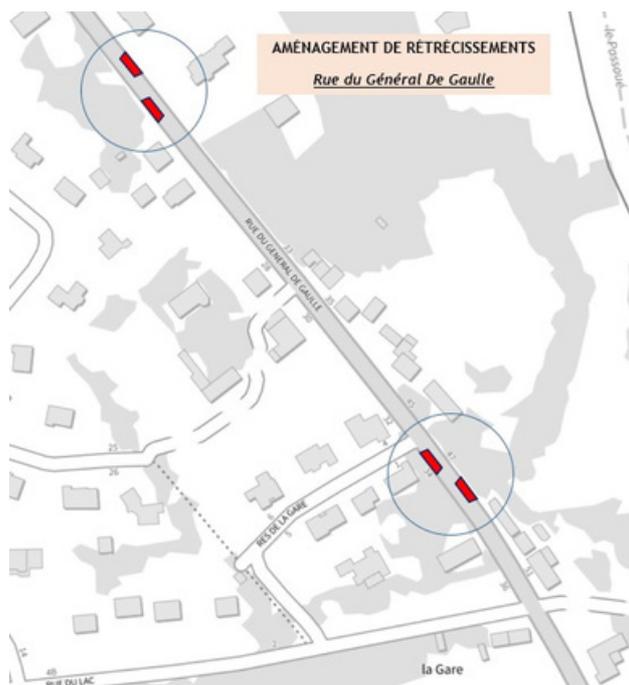


TRAVAUX EAU POTABLE

Depuis plusieurs semaines des travaux sur le réseau d'eau potable sont en cours sur la commune. Aussi après Lispert, les travaux se déroulent actuellement sur le secteur de Coëtdelé et la mie-voie.



RÉTRÉCISSEMENTS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Lors d'une précédente enquête concernant la sécurité et la circulation, vous aviez été nombreux à faire remonter la vitesse excessive dans le centre bourg et le souhait de voir évoluer nos infrastructures routières pour un changement de comportement des usagers de la route.

Aussi, pour faire suite à ce constat et souhaitant modifier les habitudes, le Conseil municipal s'est positionné pour limiter la vitesse sur la Rue du Général de Gaulle par l'aménagement de deux rétrécissements.

Le premier sera situé en haut de la rue du Général De Gaulle pour limiter la prise de vitesse lors de la descente en direction de la piscine.

Le second sera situé en bas de la rue du Général de Gaulle presque à hauteur de la résidence de la gare, toujours dans le but de "casser" la vitesse.

Les ordres de priorité seront inversés entre les deux aménagements.

Ceux-ci seront implantés de façon provisoire courant mai et permettront ainsi des ajustements au besoin sur les mois à venir.

Ces modifications de l'état des lieux devraient se maintenir au moins sur une année.

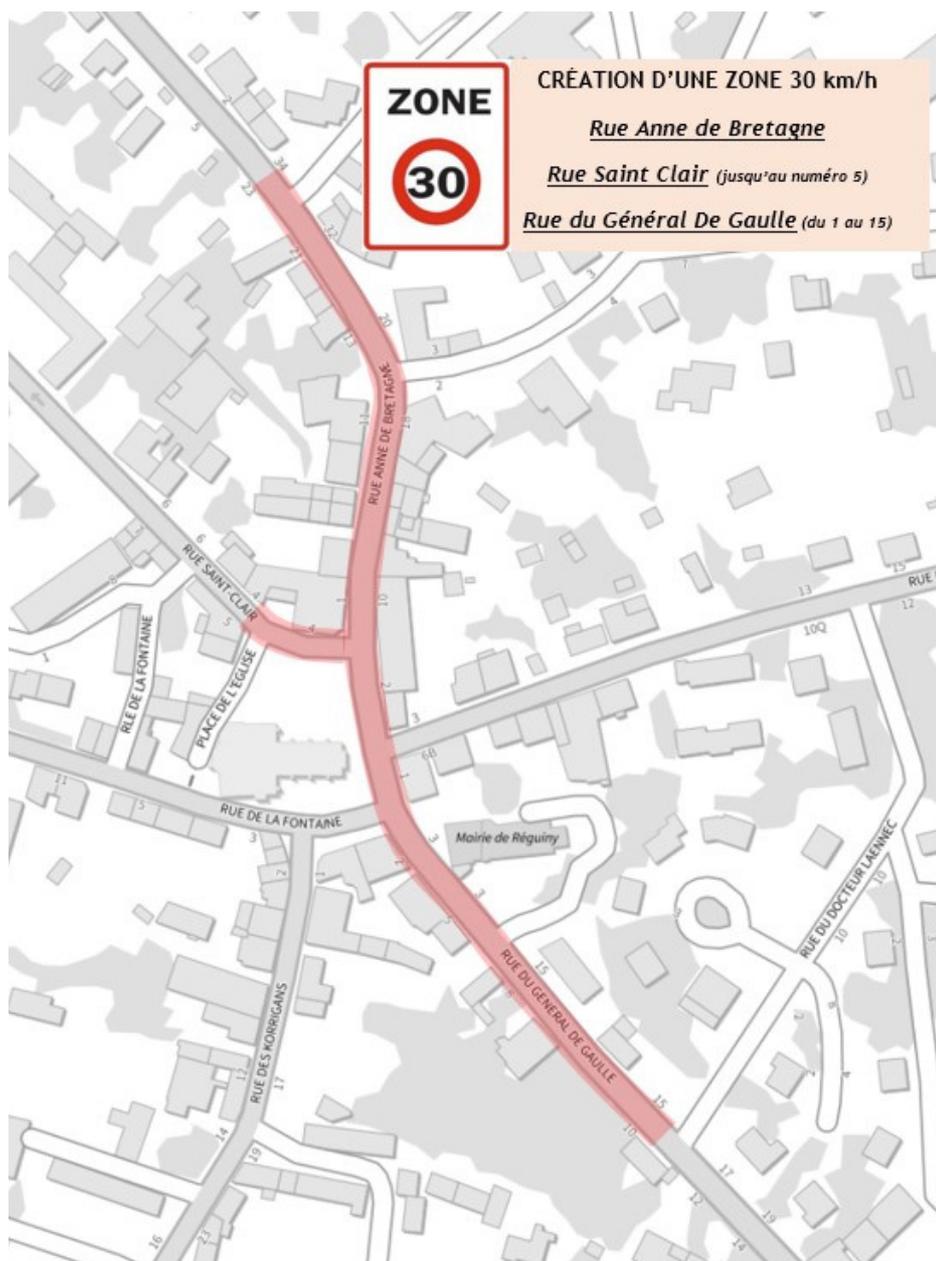
NOUVELLE ZONE 30 KM/H

Dans la continuité des aménagements ci-dessus, le Conseil municipal souhaite restreindre la vitesse en cœur de bourg.

Ainsi, une zone 30 (en rouge sur la carte) sera créée au niveau des rues Anne de Bretagne, Général de Gaulle et le début de la rue Saint Clair.

Cette limitation permettra la sécurisation des traversées de piétons et des cheminements plus sûrs.

Il convient toutefois à chacun d'adapter sa vitesse et de changer son comportement au volant. D'autres zones de ce type pourraient être déployées.



Nouveau

Beaucoup de Réginois ou Réginoises utilisent leur vélo pour leurs déplacements quotidiens. La commune vient donc de procéder à la pose de nouveaux supports pour stationner ceux-ci sur la commune.

Ainsi, vous les trouverez à proximité de :

- Espace Culturel,
- Pôle Médical,
- Place de l'église,
- Salles culturelles Reg'Arts,
- Restaurant scolaire,
- Salle omnisports,
- Salle multifonctions,
- Aire de jeux proche de l'araignée à la base de loisirs.





Les travaux d'études confiés à deux cabinets ont débuté le mois dernier par un échange avec la population.

Ce fut le cas samedi 25 mars lors d'une permanence assurée place de l'église. Vous avez été nombreux à nous rendre visite et à apporter vos suggestions sur les points à améliorer en terme d'animations et d'aménagements urbains.

La restitution de l'étude sur le commerce a eu lieu lundi 3 avril en présence des commerçants et artisans de la commune. Une quarantaine de personnes participaient à cette réunion riche en échanges suite au diagnostic établi avec nos atouts et points à améliorer.

Différents axes ont été avancés et retenus pour la dynamique commerciale et aux améliorations possibles pour le développement des activités en centre bourg.



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 16/03 - Michel HOFF, 25 Village Résidence du Lac, construction d'un abri de jardin
- 20/03 - INTERMARCHÉ, Rue du Chanoine Martin, ravalement de façade
- 21/03 - Nicole DANET, 10 Rue du Docteur Laënnec, abattage de 2 chênes dangereux
- 24/03 - ANT CONSEILS, 31 Rue Lavoisier, installation de 8 panneaux photovoltaïques
- 06/04 - Marielle YAP, 19 La Croix Guillard, clôture
- 06/04 - EDF ENR, 27 Rue de la Belle Aurore, installation d'un générateur photovoltaïque
- 06/04 - Emmanuel LECUYER, 15 Rue des Moulins, clôture
- 06/04 - Groupe transition énergie, 1 Locmalo, installation de panneaux photovoltaïques

PERMIS D'AMÉNAGER DÉLIVRÉ

- 06/04 - Edouard BIHOUEE, Rue Duguesclin, division en vue de construire : 1 lot



NAISSANCE

- 09/03 - Maxine TRÉHOREL, 23 Ter Rue du Beau Soleil

DÉCÈS

- 05/03 - André LE TARNEC, 74 ans, domicilié 13 Allée des tulipes "Résidence Le clos Neuf"
- 16/04 - Christophe BOURGEOIS, 35 ans, domicilié 15 C Rue des Korrigans

DÉCÈS EXTÉRIEUR

- Pierre LE BOUQUIN né le 12 avril 1951 à Régigny est décédé à Vannes le 9 mars 2023

ÉTAT CIVIL

Lors de notre précédent bulletin municipal, il avait été mis l'accent sur la construction de l'école publique et de la nécessité, maintenant que les travaux avancent vite, de lui trouver un nom.

Aussi, la population est invitée à s'exprimer et à faire des propositions en se rendant sur le site internet de la commune : www.reguiny.com

Les différentes propositions seront étudiées par la commission affaires scolaires puis proposées au Conseil municipal.

Soyez nombreux à participer.

APPEL A PROJET : NOM ÉCOLE PUBLIQUE



FRANCE SERVICES ROHAN

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE **SANTÉ**

ÉTAT CIVIL ET FAMILLE

JUSTICE **BUDGET** **LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Horaires :

Mardi
8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi, Jeudi, Vendredi
9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
9h à 12h

Espace France Services de Rohan
Place de la Mairie
56580 ROHAN
Tél. 02.97.51.39.99

Plus d'informations
sur france-services.gouv.fr

L'actualité de Réguiny
en 1 clic avec l'application
Intramuros

Google Play App Store
Téléchargement gratuit

RÉUNION D'INFORMATION RETRAITE

Une réunion d'information retraite concernant la législation existante des démarches de préparation à la retraite aura lieu le :
MERCREDI 21 JUIN 2023 à 18 Heures, Salle Belle Etoile à ROHAN.

Cette présentation se découpe en 3 temps :

- les modes d'acquisition de trimestres en vue de sa future retraite ;
- les dispositifs de départ à la retraite ;
- les démarches.

Les participants doivent être âgés de 55 ans minimum. Renseignements et inscriptions : **Espace France Services de Rohan - Tél. 02.97.51.39.99**

PONTIVY COMMUNAUTÉ

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD) DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) DE PONTIVY COMMUNAUTÉ

Par délibération du 6 décembre 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé de transférer, à partir du 1er avril 2023, la compétence de gestionnaire de Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) au CIAS de l'intercommunalité. Pour bénéficier des prestations du SAAD public compétent sur l'intercommunalité, il faut s'adresser au SAAD du CIAS de Pontivy Communauté par téléphone au 02 97 07 19 89 ou par mail : accueil.saad@pontivy-communaute.bzh

Quelles seront les missions du SAAD ?

Le SAAD proposera différentes prestations visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés pour réaliser des actes de la vie quotidienne :

- Préparation des repas
- Aide à la toilette simple, au change, à l'habillage et au déshabillage
- L'entretien des pièces de vie
- L'accomplissement de démarches administratives
- La mobilité à l'intérieur du domicile et à l'extérieur (courses, accompagnement à des rendez-vous...)
- Le maintien du lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude

Les agents pourront intervenir à domicile de 7 h 30 à 20 h 00, y compris les week-ends et jours fériés pour les personnes les moins autonomes. Les habitants des communes de Pleugriffet, Réguiny, Radenac, jusqu'alors non couvertes par un SAAD public, pourront désormais faire appel à ce nouveau service.

L'accueil téléphonique sera assuré du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89.

Afin de maintenir la proximité entre les habitants et le service, le SAAD disposera de sites physiques :

- L'antenne de Pontivy, située au siège du CIAS, 1 Place Ernest Jan, 56300 PONTIVY
- L'antenne de Rohan, située pour le moment 11 Place de la mairie, 56580 ROHAN
- L'accueil physique s'effectuera du lundi au vendredi : sans rendez-vous le matin de 09 h 00 à 12 h 00 et avec rendez-vous l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES : LE POINT VIRGULE

Le réseau Le Point Virgule est un programme de coopération entre les médiathèques des huit communes participantes (Bréhan, Crédin, Gueltas, Pleugriffet, Radenac, Réguiny, Rohan et Saint-Gérand-Croixanvec), afin de proposer aux habitants de notre territoire et au-delà une offre culturelle diversifiée.

Oui, mais concrètement ?

Concrètement, cela passe par plusieurs points :

- Une carte unique, permettant d'avoir accès aux collections des huit médiathèques et d'aller emprunter sur place directement.
- Un système de navette, opérationnel à partir de mai 2023, permettant de réserver des documents et de les faire transiter vers la médiathèque de son choix.
- Un portail web commun, www.lepointvirgule.net, donnant accès au catalogue commun, mais aussi à notre agenda d'animations et nos actualités. Un espace personnel vous permet de connaître, à tout moment, vos prêts actuels, faire des réservations, prolonger vos prêts...
- Une offre d'animations plus visible via le portail web.
- Une coopération tout au long de l'année, permettant un partage de compétences entre acteurs des médiathèques.
- L'organisation de temps forts autour d'un programme d'animation commun. Avec la mutualisation de nos ressources pour des moments clés, comme le spectacle qui a eu lieu le samedi 1er avril dernier à Rohan.

En vous inscrivant gratuitement dans vos médiathèques, vous pourrez avoir accès à la ressource Toutapprendre.com de la médiathèque départementale du Morbihan qui propose, sans limite de consultation :

170 titres de presse :

o Des quotidiens en langue française : Les Échos, Aujourd'hui en France, Libération et en langues étrangères : Alsharq Alawsat, Daily mail, Die Welt, El Pais, New York Times, La Stampa...)

o Des magazines d'actualité (L'Obs, Le Point, Marianne, Courrier International...)

o Des magazines jeunesse (Le Petit Quotidien, L'Actu, Science & vie junior, My weekly...)

o Des magazines "bien-être & santé, cuisine, déco, loisirs, mode ou TV", etc...

Des cours en auto-formation :

o Apprentissage des langues étrangères, de la langue des signes et du français pour les non francophones

o Initiation informatique et numérique

o Code de la route (et bateau)

o Méthodes de musique,

o Soutien scolaire, etc...



ACTUALITÉS

Depuis quelques semaines Yannick Menant et Jean-Pierre Le Guéroué, vous proposent de vous **initier au monde de l'informatique**. Rendez-vous tous les mardis (hors vacances scolaires) de 14 h à 16 h pour dénouer les ficelles d'internet, du traitement de texte, du tableur, etc... (Gratuit et ouvert à tous sur inscription).

En collaboration avec l'association "les rendez-vous n'importe où" et les bibliothèques de Pleugriffet et Réguiny, des **sorties culturelles pour adultes** sont proposées. Le programme détaillé est disponible sur www.lepointvirgule.net

Et pour les plus jeunes...

En périscolaire, les jeudis soir sont consacrés à l'**aide aux devoirs**. Dominique, Patricia et Séverine accompagnent les enfants du CP au CM2. Tous les vendredis soir (hors vacances scolaires), un petit groupe d'une dizaine d'enfants se retrouve pour des **activités culturelles** (découverte de la littérature jeunesse, de l'art, etc... de façon ludique).

Pendant les vacances scolaires, sorties et activités culturelles et de loisirs créatifs, etc... sont proposées aux jeunes de 8 à 17 ans.

Tous les mardis matin (hors vacances scolaires), les enfants non scolarisés de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles sont accueillis à la médiathèque pour des séances de **bébés lecteurs**.

A vos agendas : Toute l'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous le samedi 11 novembre prochain pour la 4ème édition du salon du livre

Située
derrière
la mairie

Horaires

- Mardi : 9 h - 12 h 30
et 13 h 30 - 17 h
- Mercredi : 9 h - 12 h 30
et 13 h 30 - 17 h 30
- Jeudi : 13 h 30 - 17 h
- Vendredi : 13 h 30 - 16 h 30
- Samedi : 10 h - 12 h

02 97 38 74 56
severine.kersuzan@reguiny.bzh

CÉRÉMONIE DU 19 MARS



La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie s'est tenue à Régigny en présence des élus des communes avoisinantes que sont Lantillac, Pleugriffet et Radenac.

Une délégation des pompiers de la caserne de Régigny et les membres du Conseil municipal des Jeunes étaient aussi présents aux côtés des anciens combattants et d'une assistance venue en nombre.



ASSOCIATION CARTES SUR TABLE

La troupe théâtrale réginoise CARTES SUR TABLE a repris place cette année en ajoutant à son arc la musique et la danse. Elle fera son premier grand show le 2 juin prochain, à 20h30, à la salle multifonctions à Régigny ! Pizzas, buvette et karaoké accompagneront la soirée. La participation est libre, venez nombreux !!!

CLUB CYCLO RÉGUINOIS

Le club cyclo a repris son activité depuis le dimanche 05 mars 2023.

Notre première sortie du club a permis de réunir 32 cyclos au départ de la mairie de Régigny.

Actuellement nous comptons 48 adhérents en ce début de mois de mars.

Nous proposons pour nos premières sorties deux circuits identifiés (70 et 60 km), c'est l'occasion de se remettre en selle après la pause hivernale.

Toute personne souhaitant nous rejoindre peut contacter Stéphane LE CALLONNEC au 06.82.83.61.49 ou par mail : cyclo-reguinois@hotmail.fr

POINT
INFOS
HABITAT
Pontivy Communauté

REUNION
PUBLIQUE

GRATUIT - OUVERT À TOUS



Espace info habitat

Accompagnement technique :
rénovation énergétique performante,
points de vigilances, analyse de
devis, fiches techniques, liste des
professionnels qualifiés RGE

Aides financières :
MaprimeRénov, l'ANAH, la prime CEE, ...
Renseignements sur les démarches
à effectuer en ligne

MERCREDI

10
2023
MAI

17h00

Mairie de REGUINY



Agenda

04 mai : Don du sang, salle multifonctions

8 mai : Cérémonie de Commémoration de la Victoire de 1945, à 10 h 45 au monument aux morts de Régigny.

14 mai : Vide Grenier de l'Amicale des Anciens, salle multifonctions

20 et 21 mai : Trophée Centre Morbihan

27 mai : Concert conservatoire et AB Studio

02 juin : Représentation Cartes sur Tables

10 juin : Jambon à l'O et Feu d'artifice - Amicale des pompiers et Comité des Fêtes

17 juin : Kermesse de l'école publique

25 juin : Kermesse de l'école du Sacré Cœur